

# Compte-rendu du deuxième conseil d'école

## Ecole maternelle du Vallon

Vendredi 6 mars 2015

18h30

### Présents :

- Ecole maternelle :
  - o Madame Pascale Michel, Directrice
  - o Madame Isabelle Baretta, enseignante
  - o Madame Catherine Grozel, enseignante
  - o Madame Maryline Jobaze, enseignante
  - o Madame Christine Justa, enseignante
  
- Représentant de la Mairie de Ceyzériat
  - o Madame Josette Froment
  
- Représentants de parents d'élèves :
  - o Madame Hinda Djebari
  - o Madame Odette Recchi
  - o Madame Elise Sommer
  - o Monsieur Ludovic Pardan
  - o Monsieur Nathanaël Boisson
  
- DDEN :
  - o Monsieur Yves Verne

Mme P. Michel remercie les personnes présentes et explique le changement d'horaire en dernière minute, devant permettre la présence plus nombreuse des représentants de parents d'élèves, même si ce changement a conduit à l'absence d'autres., comme Mme Naga qu'elle excuse. Elle excuse l'absence de Mme Claudine Trenteseaux, adjointe au maire, représentée ce jour par Mme Josette Froment. Elle excuse également les ATSEM, qui n'ont pu venir compte-tenu de la charge de travail leur incombant.

Mme P. Michel débute ensuite la présentation des différents points de l'ordre du jour :

### Les effectifs :

Actuellement :

Classe des PS : Maryline JOBAZE : 27 élèves

Classe des PS/MS : Isabelle BARETTA : 12 PS + 13 MS = 25 élèves -1PS -1MS +1MS

Classe des MS : Pascale MICHEL : 25 élèves +1

Classe des MS/GS : Christine JUSTA : 9 MS + 15 GS = 24 élèves +1 MS

Classe des GS : Catherine GROZEL : 26 élèves +1 GS

Total : 127 élèves

Prévisions à ce jour, pour la rentrée 2015 :

PS : 39

MS : 40

GS : 48 + 2 car 2 élèves sont prévus en MS pour avril 2015 mais ce sont des mutations professionnelles, donc à ce jour, incertitude quand à leur présence effective.

Total : 127 ou 129

L'effectif est stable d'une année sur l'autre, or cet effectif total place l'école maternelle dans une situation délicate dans la mesure où la fermeture d'une classe peut intervenir lorsqu'une école compte des classes ayant moins de 26 élèves.

Mme P. Michel insiste sur le fait qu'il est nécessaire que tout un chacun soit vigilant et invite les personnes qu'il pourrait connaître à inscrire leurs enfants s'ils sont nés en 2010, 2011 et 2012, ces élèves étant alors susceptibles de venir renforcer les effectifs de l'école, ce qui permettrait à cette dernière de ne pas perdre une classe à la rentrée prochaine.

Les écoles maternelles et primaires de Ceyzériat sont toutes deux concernées par ce problème d'effectifs tangents.

Mme Michel précise que la réunion à la Direction académique des services de l'Education nationale aura lieu début avril, c'est au cours de cette réunion que se décident les fermetures ou ouvertures de classes, avec différents degrés (classes dont les effectifs sont à suivre jusqu'à la rentrée suivante, compte-tenu de la difficulté à évaluer de manière certaine lesdits effectifs).

Comme chaque année, les primo inscriptions se font à partir de fin mai/début juin en mairie (délivrance du certificat d'inscription), avant de venir se présenter à l'école. Les dates précises seront communiquées par voie d'affichage en mairie et à l'école.

Mme P. Michel présente ensuite le deuxième point de l'ordre du jour :

#### Le personnel :

Les enseignantes :

Mme P. Michel informe qu'elle a suivi les stages de formation à l'attention des nouveaux directeurs en janvier, la formation étant à présent terminée.

Elle rappelle qu'il n'y a moins de plan de formation à l'attention des enseignants.

Les ATSEM :

Mme C. Billoud était en congé maladie, elle a pu être remplacée.

Melle. P. Danjean a fait un stage de formation de deux jours au cours de la semaine 10, il n'y a pas eu de remplacement possible sur les temps scolaire et périscolaire (ménage et garderie), les remplacements n'étant mis en place qu'à compter d'un arrêt de quinze jours. Un membre de la commission scolaire a donc apporté son aide à la cantine lors du repas des maternelles.

Suite à la demande de la PMI les enfants de la garderie à 16 h en maternelle ont du être dédoublés, c'est-à-dire que le nombre d'enfants (environ 30) a été estimé comme trop important pour un local de cette taille (petite salle près du bureau), la mairie a donc demandé à une ATSEM de prendre une dizaine d'enfants dans la salle de motricité pendant la demi-heure financée et encadrée par la mairie (jusqu'à 16h30). Ce qui pose pour les ATSEM

un problème de plus car la salle en question ne peut plus être nettoyée. De plus, l'ATSEM ainsi mobilisée, en plus de celle qui reste à la garderie, perd une demi-heure pour le ménage. Pour le temps de midi des enfants qui mangent à la cantine, une réorganisation va permettre à ceux-ci d'avoir des activités calmes et des réajustements sont en cours pour la mise en place d'une sécurité accrue (encadrement par trois ATSEM et non plus par deux, car l'une d'entre elles devait aller encadrer les enfants de l'école élémentaire et laissait ainsi seule sa collègue avec trente enfants pour la sieste).

Mme D. Tabaret qui est en CUI et travaille dans l'école depuis janvier 2014 a vu son contrat renouvelé jusqu'en janvier 2016. Elle travaille actuellement comme ATSEM dans la classe des MS/GS sur un temps partiel de 20h. Mme P. Michel interpelle la Mairie sur le devenir de ce poste, qui ne pourra être renouvelé (contrat actuellement financé par l'Education nationale) après janvier 2016, poste qui s'avère particulièrement nécessaire.

Madame J. Froment répond qu'il pourrait être judicieux d'étudier, pour pallier à ce départ, la question des volontaires du service civique, à condition de trouver les financements et du personnel qualifié, ce système pourrait ainsi être envisagé.

Mme P. Michel répond qu'il est important d'anticiper.

Mme P. Michel évoque également l'accueil dans sa classe à la fin du mois de janvier d'une stagiaire en classe de 3<sup>ème</sup> à l'occasion de son stage de découverte du milieu professionnel.

Mme P. Michel présente ensuite le troisième point de l'ordre du jour :

#### Les rythmes scolaires :

Cette année l'application de la réforme des rythmes scolaires a amené la Mairie à modifier les horaires des écoles.

Ils sont actuellement :

8h30 /11h30 et 13h45 /16h tous les jours sauf le mercredi où il n'y a pas classe l'après midi.

Les représentants de parents d'élèves, afin de connaître l'avis des parents, ont adressé aux familles un questionnaire. Le Comité de suivi des nouveaux rythmes, après deux réunions, a analysé les résultats de ces questionnaires puis débattu d'éventuels aménagements des temps scolaires et périscolaires, avec comme objectif principal la mise en place des TAP, temps d'activités périscolaires, au cœur de la réforme.

Toutes les éventualités sont examinées, discutées, une autre réunion est programmée pour le 16 mars afin de présenter les horaires qui seront instaurés pour la rentrée 2015 (que ce soient les mêmes que cette année ou d'autres) et étudier la possibilité de mettre en place des TAP.

D'autre part une réunion est proposée par la Mairie aux parents d'élèves le 30 mars à 18h00 au Centre festif afin de les informer des décisions prises lors de la réunion du Comité de suivi du 16/03.

Enfin, les représentants de parents d'élèves invitent les parents à débattre des perspectives pour la prochaine rentrée le mardi 10 mars à 20h à l'école primaire, chaque enfant ayant eu une information dans son casier.

#### Les travaux :

Mme P. Michel explique que le cumulus a fui et a été remplacé.

En revanche, les problèmes de pression des chasses d'eau sont récurrents et non encore résolus, ce qui pose des problèmes non seulement d'hygiène (impossibilité de tirer la chasse d'eau sans éclabousser et inonder les alentours) mais également de gestion du temps (les ATSEM étant ainsi particulièrement mobilisées sur ces questions-là alors que les enfants pourraient être autonomes).

Mme P. Michel précise que le problème est d'origine (pourtant le bâtiment est récent), donc sans doute lié à la conception même du bâtiment. Elle invite la Mairie à étudier rapidement la possibilité de se retourner contre le plombier qui a fait l'installation. Un autre problème, dans les sanitaires du haut est récurrent, une pièce lâche régulièrement, en dépit des multiples réparations. A ce jour la pièce « bricolée » tient, mais pour combien de temps... ?

Une autre malfaçon est présentée ; la pelouse synthétique a rétréci et la société a été avertie. Elle doit venir depuis plusieurs mois, mais ne s'est jamais présentée, la Mairie pourrait-elle convenir d'un rendez-vous précis avec le prestataire ? A ce jour la pelouse a rétréci de sept centimètres.

Mme P. Michel informe que l'installation de la « cabane » de rangement demandée pour la grande cours est prévue.

Concernant le fronton et la signalisation de l'école, une entreprise est venue prendre des mesures de l'entrée principale. Le devis a été transmis à la Mairie, Madame J. Froment informe l'assistance que son montant est élevé.

Par ailleurs, Madame P. Michel demande à la Mairie que les panneaux (apposés en haut du chemin du Colombier et près du Centre festif) indiquant l'ancienne entrée de l'école maternelle soient enlevés dans la mesure où ils induisent en erreur les personnes qui ne sont pas encore familiarisées avec le nouveau bâtiment. Il conviendrait de les repositionner afin d'indiquer l'entrée du nouveau bâtiment, notamment en arrivant de Bourg-en-Bresse et du centre village.

Mme J. Froment prend note et en informera les services techniques et les rendez vous pour le suivi des travaux seront pris.

#### Sécurité, visites médicales :

Mme P. Michel s'est renseignée auprès de la Direction académique afin de connaître les mesures à prendre dans le cadre du plan Vigipirate. Le niveau en vigueur dans l'Ain n'a pas d'implication pour l'école.

Les enfants de PS ont eu un dépistage par une orthoptiste en décembre, ceux de MS par une infirmière de la PMI et les enfants de GS ont eu une visite médicale de la médecine scolaire en janvier/février.

Mme J. Froment demande si ces visites permettent de relever des cas de difficultés encore non détectées Les enseignantes confirment que ces visites sont essentielles, dans la mesure où elles permettent ensuite d'avoir un suivi médical ou paramédical adapté à chaque enfant.

#### Projet d'école :

Mme P. Michel présente les actions et sorties ayant eu lieu depuis le début de l'année :

- Le spectacle de Noël :
  - o « Le bal des jouets » par la Petite Compagnie au Centre festif offert par le Sou des écoles, qui fut un moment magique où les enfants sont devenus les jouets d'un magasin et ont joué avec les lutins.
  - o Il y a également eu les cadeaux apportés par le Père Noël lors de son passage à l'école, offerts avec des papillotes et des mandarines. Cette opération a également été financée par le Sou des écoles.
- Les crêpes partagées avec les personnes du foyer de l'Amitié pour la Chandeleur.
- La bibliothèque où les enfants vont régulièrement choisir des livres. Mme P. Michel, ainsi que les enseignantes et les parents d'élèves regrettent que de moins en moins souvent les enfants puissent, à cette occasion-là, écouter des histoires contées, du fait du manque de bénévoles.
- Lecture :
  - o Les élèves de CE2/CM1 sont venus lire des contes aux PS/MS.
  - o Les élèves de CP sont eux venus lire en GS et les CM2 ont joué avec les GS aux échecs. Mme C. Grozel souligne combien cette action est gratifiante pour les CP, maîtrisant depuis peu la lecture.
- Pour les classes de Maryline, Isabelle et Pascale, la mamie de Milo a vidé son grenier afin de montrer les jouets de son enfance en les comparant avec ceux de maintenant, dans le cadre du projet d'école sur les jeux, les jouets et la coopération.

Mme I Baretta présente ensuite les actions et sorties à venir :

- Mardi 10 mars, journée des architectes en herbes : animation KAPLA offerte par le Sou des écoles. Toute la journée les enfants vont par classe réaliser des constructions que les parents pourront venir admirer au moment de la sortie à 15h45 au Centre festif. Pour ceux qui ne pourront venir, des photos seront visibles sur le site Internet de la Mairie.
- La semaine du jardinage : tous les MS des 3 classes vont soit le matin (classe de Pascale) soit l'après-midi (classes de Christine et d'Isabelle) jardiner à Villaverde. Les bulbes, les plantes aromatiques et les outils du jardinier n'auront plus de secrets pour les enfants.
- En juin, les dates étant encore à préciser, les classes de Maryline, Isabelle et Pascale iront au musée du jouet à Moirans-en-Montagne afin de clore le travail sur les jouets. Les enfants pourront fabriquer un jouet dans l'atelier du musée. Une visite de l'exposition sur les jouets actuels et anciens est également prévue.
- La classe des MS/GS de Mme C. Justa a en projet de passer une journée au musée de Brou sur le thème « lignes et formes géométriques » cachées dans le monument. Cette journée se déroulera en deux parties : découverte en extérieur puis pratique artistique. La date reste encore à préciser, la journée n'ayant lieu qu'à la condition que le financement puisse en être assuré (attente du devis). Il est également prévu une activité poterie afin de confectionner des objets.
- La classe de GS de Mme C. Grozel verra l'intervention d'une personne afin de présenter la céramique et l'argile en vue de créer un jeu collectif (morpion). La classe de GS a appris les échecs cette année et des rencontres ont été organisées avec les classes de primaire.

Mme J. Froment rappelle que le Conseil municipal d'enfants va organiser le 21 mars prochain son carnaval auquel tous les enfants seront conviés. Le départ des enfants déguisés se fera à 15h.

### Les APC : Activités pédagogiques complémentaires :

Mme C. Justa explique que ces activités permettent soit une aide aux élèves rencontrant des difficultés soit la mise en œuvre d'une activité prévue dans le projet d'école.

En octobre, novembre et décembre, les enfants qui en avaient besoin se sont vus proposer des activités de renforcement en mathématiques, en motricité fine (découpage...), en écoute (relaxation, yoga) et en travail de rythme (musique).

En janvier et février a été privilégié un renforcement pour les enfants ayant des difficultés plus particulières dans la prise de parole, l'écoute, la concentration et le repérage dans l'espace.

Pour la période actuelle, des groupes ont été constitués autour des axes suivants : phonologie, écoute et concentration.

Les APC ne sont pas systématiquement proposés à tous les élèves mais les enseignantes en fonction des besoins des enfants les proposent aux familles des enfants dont les besoins ont été repérés.

Ces activités se déroulent les mardis de 12h45 à 13h30 et de 16h à 16h 30. Ces jours et horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction des nouveaux horaires d'école.

M. L. Pardan demande si les enseignantes voient des résultats pour les enfants engagés dans les APC. Elles répondent par l'affirmative.

### Questions diverses :

#### - De l'école :

Mme P. Michel rappelle que des ordinateurs dotés d'unités centrales capables lire des logiciels ou DVD récents ont été demandés à la Mairie.

A ce jour, le parc informatique de l'école est totalement obsolète, ce qui ne permet pas d'utiliser les supports numériques, en dépit de la qualité des outils aujourd'hui disponibles. La société de maintenance doit venir prochainement. Le manque d'ordinateurs (il en faudrait au moins un par classe) et l'obsolescence du parc actuel empêchent les enseignantes d'accéder avec les élèves aux informations disponibles, aux activités pédagogiques adaptées et existant sur le net.

Mme P. Michel lance donc un appel aux parents d'élèves et à la Mairie, que les premiers fassent des dons et la seconde finance du matériel adapté aux besoins actuels. Elle informe également qu'une demande de mécénat a été formulée auprès de la MAIF, cet appel étant pour l'instant resté sans réponse.

#### - Des parents d'élèves :

Mme P. Michel rappelle qu'il est impératif que les questions des parents lui parviennent à l'avance (10 jours) afin que la Mairie, si les réponses doivent être apportées par cette dernière, dispose de suffisamment de temps pour répondre.

Mme P. Michel présente donc les questions qui lui ont été adressées et les réponses apportées :

- Nécessité d'installer une poubelle aux abords des écoles maternelles et primaires :
  - o Il s'avère que le fait d'installer une poubelle génèrerait en réalité plus souvent des saletés sur la voie publique que lorsqu'il n'y en as pas.
- Stationnement dangereux dans le chemin des écoliers, quelles solutions, sachant que ce sont toujours les mêmes parents qui se garent là, avant d'aller dégrader les espaces verts autour du monument aux Morts ?
  - o Des potelets vont être installés afin d'empêcher le stationnement. Est à l'étude l'interdiction de stationnement pour toute personne ne résidant pas dans l'ancienne mairie. La résolution du problème est en cours.
- Sécurisation du chantier de la maison Salette, maison détruite sous l'école maternelle (présence de gravats dangereux).
- Est-il possible que le policier municipal, lorsqu'il est amené à être absent, soit remplacé, sa présence au passage piétons étant particulièrement appréciée et sécurisante, tant pour les enfants que pour les parents ?
  - o Le remplacement est prévu à chaque absence.
- Qu'advient-il de la cantine à la rentrée 2015 ? Une commission cantine sera-t-elle mise en place ?
  - o Toutes les questions sont à l'étude (recrutement, modification de l'organisation du temps méridien, évaluation des fournisseurs, évaluation des coûts des différentes solutions...). A ce jour rien n'est acté mais le sera prochainement.

En accord avec l'assistance, la date du prochain conseil d'école est fixée au vendredi 26 juin à 18h30.

Mme Michel remercie les participants pour leur présence et lève la séance à 20h40.

Signature de la directrice

P.MICHEL

signature du secrétaire

N.BOISSON